

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN
Le VENDREDI 9 JUILLET à 19 heures 00,

Le Conseil Municipal de la COMMUNE de SARRIGNE, dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes Michel Berger, attenante à la Mairie, pour répondre aux nécessités de la lutte contre l'épidémie de covid 19, en session ordinaire, sous la présidence de Sébastien BODUSSEAU, Maire de SARRIGNE.

DATE DE CONVOCATION : 03/07/2021

Nombre de Conseillers Municipaux : 15

PRESENTS : 12

Mesdames et Messieurs : DUPERRAY Guy, ENON Eric, GUILLET Sébastien, PASQUIN Laëtitia, PASSELANDE Jean-Noël, GUICHETEAU Laëlia, DRONIOU Isabelle, NEGREL Isabelle, PITON Julien, , POUPONNEAU Philippe, ONILLON Denise.

Absents excusés et représentés :

ROLAND Roselyne. par DRONIOU Isabelle

BEUGNON Thibault par NEGREL Isabelle

SINEAU Lucienne par PASSELANDE Jean-Noël

Absents excusés : Néant

Absents : néant

SECRETAIRE DE SEANCE : DRONIOU Isabelle

Affiché le 13/07/2021

Compte rendu de la réunion du 15 juin 2021 : pas d'observation.

Avant de passer à l'ordre du jour, les Elus sont informés sur un problème concernant un projet en lien avec les zones agricoles (suite réception de deux courriers, après la période de l'enquête publique de la révision du PLUi) et sont invités à donner leur avis, sur les éventuels changements de zonage, sur Sarrigné, à l'avenir avec le but de trouver le meilleur compromis entre l'activité agricole, le développement économique, la réalisation de projets à vocation sociale ou sanitaire... Ainsi, dans cet esprit d'équilibre, d'équité, de développement de services futurs pour la population, les élus se sont prononcés à 8 voix pour et 7 voix contre, pour acter définitivement la position communale de changement de zonage : préservation à 50% de la zone agricole et 50% en zone UCI (construction uniquement à vocation sociale ou sanitaire) d'une parcelle, en respect avec avis commissaire enquêteur, SCOT...

DELIBERATIONS

2021-07-01 – Tableau des Effectifs du Personnel

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de réorganiser complètement les services périscolaires à la suite des départs de trois agents pour la rentrée scolaire de septembre 2021 (1 départ en retraite, 1 démission et 1 demande de disponibilité).

Après avoir pris connaissance des plannings proposés à partir de la prochaine rentrée scolaire et des candidatures potentielles, pour affiner les plannings et anticiper les éventuelles absences en cours d'année dans les services restauration scolaire et garderie périscolaire

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DECIDE :

- La suppression du poste d'ATSEM à 27 heures hebdomadaires,
- La création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial 2^{ème} classe à 27 heures hebdomadaires,
- La suppression du poste d'Adjoint Technique Territorial à 20 heures hebdomadaires,
- La création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial à 27 heures hebdomadaires
- Le renouvellement du poste d'apprenti(e) à 35 heures hebdomadaires,
- Le recours à un agent « PEC » pour 20 heures hebdomadaires qui bénéficiera d'une formation pour obtenir le CAP Petite Enfance ;

Le recours à un agent contractuel pour 8 heures hebdomadaires, pour ménage locaux scolaires, pour pallier agent en mi-temps thérapeutique.

Par ailleurs, la commune continuera de faire appel à ANJOU LOIRE RESTAURATION pour la mise à disposition d'un de leurs agents sur la base de 5 heures par jour scolaire ; Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document correspondant.

2021-07-02 – Projet « Opération zone mixte de la rue de la Vallée » - Présélection de deux projets :

Monsieur le Maire et Madame PASQUIN présentent les propositions émises par 4 aménageurs (3 privés et 1 public), concernant l'urbanisation de la zone mixte de la Vallée.
Après avoir pris connaissance des dossiers présentés,

le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

RETIENT les deux projets suivants pour leur adresser leur cahier des charges :

- ALTER CITE, d'Angers, Aménageur public,
- La Société GIBOIRE de RENNES, Aménageur privé.

La trame du cahier des charges sera préparée par la Commission chargée de l'urbanisme et sera complétée par l'ensemble des Elus qui le souhaiteront.

Puis sera soumis aux deux aménageurs finalistes.

A la suite de la réception des projets, le choix définitif de l'aménageur, à qui sera confié les études de cette future zone d'habitat, sera délibéré à l'automne 2021

2021-06-03 – Travaux rue du Tertre – Convention Orange :

Monsieur le Maire expose que dans le cadre des travaux d'effacement des réseaux rue du Tertre, la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole prend en charge une partie de ces travaux pour un montant de 53.962,90 € HT pour les réseaux de distribution publique d'électricité et d'éclairage public.

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECIDE de PRENDRE en CHARGE les travaux de génie civil télécommunications lui incombant pour un montant TTC de 40.396,74 €

Et AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention tripartite à intervenir entre la commune, le SIEMML et ORANGE.

INFORMATIONS

- **Personnel communal** : Monsieur le Maire informe les Elus sur les absences du personnel technique pour congés ou maladie depuis 3 mois et que cela a malheureusement des conséquences négatives sur la qualité de l'entretien de la commune, mais que des solutions sont recherchées actuellement. Les élus remercient les sarrignéens de leur compréhension face à cette situation exceptionnelle et indépendante de leur volonté.

- **Finances Communales** : Monsieur ENON présente le bilan comptable du 1^{er} semestre 2021.

- **Assises de la transition écologique** : Les Elus sont invités à répondre au questionnaire proposé par Angers Loire Métropole, pour lequel, 135 propositions, par thématique ont été retenues sur 1002 contributions d'habitants d'ALM. Ils sont également invités à motiver les habitants de Sarrigné à voter entre le 05/07 et le 31/08/2021.

- **Travaux rue du Tertre** : Monsieur DUPERRAY expose que la partie « eaux pluviales » doit se terminer fin de semaine prochaine. La partie « enfouissement des réseaux » doit débuter en septembre pour se terminer début octobre 2021. Les finitions seront réalisées à partir du début octobre. La création des trottoirs suivra en fin d'année et la pose de l'enrobé sur les trottoirs pourra être effectuée par l'entreprise COLAS uniquement après la dépose des poteaux par Orange.

- **Analyse des Besoins Sociaux** : Monsieur le Maire fait part aux Elus de la restitution rendue par la CADEEP. Il les invite à lire l'ensemble du document qui permet d'évaluer le contexte. La prochaine étape fera l'objet d'un questionnaire remis à chaque foyer dans lequel les Administrés pourront faire part de leurs attentes.

- **Projet « Vie Sociale »** : Monsieur le Maire informe les Elus que le Conseil Départemental a octroyé une subvention de 4.700 € à la commune pour réaliser le projet de la commission « Vie Sociale » concernant le sport, la santé, le mieux vivre pour les Séniors.

Questions Diverses :

- a) L'exposition photos présentée par une association des Rives du Loir en Anjou a recueilli environ 50 visiteurs, et Monsieur Grégory BLANC et Madame Stella DUPONT, députée, se sont déplacés pour découvrir cette manifestation qui s'est déroulée le week-end dernier dans la Salle Michel Berger.
- b) Certains Elus évoquent leur inquiétude concernant l'état des fils téléphoniques qui constituent un réel danger sur la route du Plessis Grammoire (RD 116).
- c) Si les mesures sanitaires le permettent, un pot de départ sera organisé par la mairie: le 17 septembre prochain pour saluer le départ en retraite de Mme Pascale DUPERRAY, Directrice de l'Ecole et de Mme Isabelle ALIX, ATSEM.

DATES A RETENIR

Mardi 31 Août 2021 : Réunion du Conseil Municipal

La séance est levée à 21 heures 48.